

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

03/07/2017

Dossier complet le :

12/07/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0140

1. Intitulé du projet

Projet N°1: Conception – Réalisation pour la reconstruction du plateau technique et d'unités d'hospitalisation pour le compte du centre hospitalier de Fontainebleau Projet N°2 : Réhabilitation des bâtiments SERAMY et MERE ENFANT

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CENTRE HOSPITALIER DU SUD SEINE ET MARNE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Benoît FRASLIN - Directeur

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 3 4 5 1 0 0 0 1 3

Forme juridique

Etablissement public hospitalier

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
36° - Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieur ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ²	<p>Projet N°1 (objet de la présente demande) : Construction d'un bâtiment de 12 665 m² SP (surface plancher) Bâtiment de trois niveaux hors sol (rez de chaussée, R+1, R+2) et d'un niveau en sous sol.</p> <p>Projet N°2 (le projet fera l'objet d'une seconde demande au besoin) : Réhabilitation des bâtiments SERAMY et MERE ENFANT de 6 300 m² SP Bâtiments de deux niveaux hors sol (rez de chaussée, R+1) et d'un niveau en sous sol les deux projets couvre un terrain d'assiette de 41 130 m²</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

PROJET N°1 (objet de la présente demande)

Réalisation d'un plateau technique et d'unités d'hospitalisation pour le C.H. Sud 77 du site de FONTAINEBLEAU, comprenant :

- 90 lits et 50 places d'hospitalisation de médecine et de chirurgie,
- Des services médico-techniques: urgences (+ 8 lits d'hospitalisation de très courte durée) - imagerie.
- Des services bloc opératoire et soins critiques : 12 lits de réanimation - 6 lits de surveillance continue - 5 blocs opératoires - 2 salles d'endoscopie

- Un nouvel espace d'accueil principal,

- Un plateau logistique intégrant la pharmacie et les vestiaires centraux.

PROJET N°2 (le projet fera l'objet d'une seconde demande au besoin)

Réhabilitation des bâtiments (jointifs) SERAMY et MERE ENFANT pour le C.H.Sud 77 du site de FONTAINEBLEAU comprenant :

- 15 lits de post urgence
- 15 lits de soins palliatifs
- 30 lits d'obstétriques - 12 lits de néonatalogie - 15 lits et 5 places de pédiatrie

4.2 Objectifs du projet

Le Centre Hospitalier du Sud 77 (site de Fontainebleau) dispose d'un patrimoine ancien, pour une grande part inapproprié aux attentes qualitatives des patients et des personnels et à l'efficacité qui s'impose. Ainsi, notamment l'obligation de faire évoluer les modes de prises en charge vers plus d'activités ambulatoires.

Le Centre Hospitalier du Sud 77 (site de Fontainebleau) a donc engagé un important programme de reconstruction et de restructurations partielles de ses bâtiments sur son site actuel. Le schéma est structuré autour de deux projets immobiliers principaux engagés selon des modalités opérationnelles différentes :

- Un projet (N°1- objet de la présente demande) comprenant la construction d'un bâtiment neuf d'une surface SP d'environ 12 665m², au sein du site existant en exploitation et la recomposition des espaces extérieurs, objet de la présente demande d'examen. Le bâtiment neuf sera relié au bâtiment existant par plusieurs liaisons.

- Un projet (N°2) de restructuration partielle des bâtiments Séramy et Mère-enfant qui fera l'objet d'une procédure séparée de type « concours loi MOP ».

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Projet N°1 (objet de la présente demande):

Les travaux prévus pour le projet de construction seront séquencés en 3 phases (durée 28 mois):

- Phase 1: Déconstruction d'un bâtiment d'hébergement (maison de retraite) et d'une chambre mortuaire afin de libérer le foncier (durée 6 mois)

- Phase 2 : Réalisation du bâtiment plateau technique et services d'hospitalisation de 12 665 m² (durée de 18 mois)

- Phase 3 :Déconstruction d'un bâtiment d'hospitalisation et à la construction d'une cours logistique et l'aménagement des abords, des voies de circulation et des parkings (durée 4 mois)

L'ensemble des travaux se déroulera d'octobre 2017 à janvier 2020. Pendant la durée des travaux, le centre hospitalier restera en activité.

Projet N°2 (le projet fera l'objet d'une seconde demande au besoin) :

A la suite du projet N°1, l'actuel plateau technique et le bâtiment mère et enfant feront l'objet d'une réhabilitation, sur la période octobre 2019 à octobre 2020.

Les travaux prévus pour le projet de réhabilitation seront séquencés en 4 phases:

- Phase 1 (fin 2018/2019) : réhabilitation 1er étage de la partie "Mère Enfant" (lits de maternité)

- Phase 2 (2021) : réhabilitation rez de chaussée de la partie "Mère Enfant"

- Phase 3 (2021) : réhabilitation 1er étage de la partie "Seramy"

- Phase 4 (2022) : réhabilitation rez de chaussée de la partie "Seramy"

Le second projet étant actuellement en phase d'étude (niveau programme), il fera l'objet d'une demande d'étude au cas par cas également

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La réalisation de cette opération permettra à l'établissement de développer des alternatives à l'hospitalisation, en particulier la chirurgie ambulatoire, et de proposer de nouvelles activités : une unité de surveillance continue, en proximité de l'actuel service de réanimation, et une unité de soins palliatifs à vocation territoriale, qui compléteront l'offre de soins existante en médecine, chirurgie et obstétrique.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a obtenu un avis favorable de l'A.R.S. (agence régionale de santé) d'île de France sur ses dimensions médicales, territoriales et techniques.

Le projet sera soumis à l'application du P.L.U. de la ville de Fontainebleau, aux architectes des bâtiments de France, à l'obtention du permis de construire pour la partie construction (2ieme semestre 2017) et à l'obtention du permis de construire pour la partie réhabilitation (qui fera l'objet d'une seconde demande d'étude au cas par cas).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Projet N°1 (objet de la présente demande): 13 717 m ² SDO - 12 665 SP - 8 391 m ² SU Bâtiment comprenant 1 sous sol et 3 niveaux (RDC / R+1 / R+2)	
Projet N°2 (le projet fera l'objet d'une seconde demande): 7 300 m ² SDO - 6 300 SP - 4 465 m ² SU Bâtiment comprenant 1 sous sol et 2 niveaux (RDC / R+1) terrain d'assiette des deux projets : 41 130 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

55 boulevard Joffre
77305 Fontainebleau

Parcelles cadastrale AH 96 et 97

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 06' 99" .. Lat. 48° 40' 08" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la zone SNIEFF 11000/222 est situé à 200 m de distance du projet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet est situé à proximité du parc naturel régional du Gatinais Français
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une partie d'anciens bâtiments du centre hospitalier est inscrit à l'inventaire des monuments historiques La nouvelle construction est dans le périmètre de protection (distance 220 m). Le château de Fontainebleau est situé à 1 km du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un P.P.R.N. (plan de prévention des risques naturels : date de prescription 03/08/2001 et approuvé le 03/08/20016 Il existe également un P.A.P.I. (programme d'action prévention sur les inondations) avec les risques suivants: - risque d'inondation par une remontée de nappe dans les sédiments: risque faible
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux zones de répartitions des eaux (ZRE) sont présentes sur la zone du projet: - Beauce - Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une partie d'anciens bâtiments du centre hospitalier est inscrit à l'inventaire des monuments historiques La nouvelle construction est dans le périmètre de protection (distance 220 m).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Massif de fontainebleau est situé à proximité du projet (200 m)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le château de Fontainebleau est situé à proximité du projet (1 km), au delà du périmètre de 500 m.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 000 m3 de terre excédentaires pour l'excavation du sous sol 12 500 m3 de gravât inerte suite à la démolition des trois bâtiments chiffres approximatifs
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 000 m3 de remblai pour la consolidation du terrain supportant le nouveau bâtiment Chiffre approximatif
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Durant l'exploitation de l'hôpital des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) seront produits. Ces déchets seront récupérés emballés puis envoyés dans une filière de recyclage normées et déjà en place sur le site actuel. La capacité du futur centre hospitalier étant équivalente à l'actuelle structure (pas d'augmentation mais une réorientation vers l'hospitalisation ambulatoire) le volume de déchets restera constant par rapport à l'activité actuelle.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le centre hospitalier accueil des patients, résidents, visiteurs,... Il engendre donc des déplacements, liés à son activité. La capacité du centre hospitalier n'étant pas augmentée, il n'y aura pas de déplacements supplémentaires.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Durant la phase de travaux (démolition et construction du gros œuvre) des nuisances sonores sont à prévoir (durée 12 mois), nous les limiterons au maximum (mesure, pénalité...). Durant l'exploitation du bâtiment aucune source de bruit ne sera émise, le bâtiment sera insonorisé des bruits environnant, cependant une source de bruit importante peut venir perturber le fonctionnement de l'hôpital.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Durant la phase travaux, de même que pour le bruit le chantier sera isolé autant que possible pour limiter les vibrations vers l'extérieure. A noter qu'une source importante de vibration peut être nuisible à l'exploitation (bloc opératoire notamment), nous serons donc particulièrement vigilant sur ce point (mesure, pénalité...)</p> <p>Durant la phase d'exploitation, l'activité n'engendrera pas de vibrations particulières. Par contre des vibrations extérieures seraient pénalisantes pour la réalisation de certains actes médicaux (examen, opération...)</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Désamiantage des bâtiments à démolir</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le second projet de réhabilitation des bâtiments SERAMY et MERE ENFANT (6 300 m² SP) engendrera également des incidences durant la phase travaux (bruit, poussière, amiante).

Durant sa phase exploitation il n'engendrera pas d'incidence particulière si ce n'est les déchets de soins à risques infectieux (DASRI) qui sont traités de la même manière via une filiale de traitement spécialisée déjà en place actuellement. La capacité de l'hôpital n'étant pas augmentée avec ces deux projets, le volume de déchets restera constant.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli le projet peut être dispensé d'une étude d'impact.

Il s'inscrit dans un périmètre urbain, dans l'enceinte du centre hospitalier. Le bâtiment objet de la présente demande d'examen sera élevé à l'emplacement de bâtiments actuellement existants (bâtiment énergivore, non conforme...)

Le cahier des charges précise les enjeux environnementaux au-delà de la réglementation en vigueur, qui doivent se refléter tant sur la conception, la réalisation que sur l'exploitation des futurs ouvrages.

Un profil environnemental a été retenu par le C.H., il répond aux besoins identifiés (usagers, patients, pratiques médicales...), à la politique environnementale de l'établissement, aux contraintes issues du site et aux exigences de la démarche. Le niveau de performance de chacune des cibles est évalué sur la base du référentiel CERTIVEA en usage.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe N°1 : informations nominatives relatives au maître d'ouvrage annexe N°2 : plans de situations annexe N°3 : photographies de la zone d'implantation du projet annexe N°4 : plans de principes du projet annexe N°5 : photos aériennes du site et de ses abords annexe N°6 : plan de la zone Natura 2000 annexe N°7 : notices, plans projet de construction (objet de la présente demande) annexe N°8 : plans du projet de réhabilitation des bâtiments "Seramy" et "Mère Enfant"

9. Engagement et signature

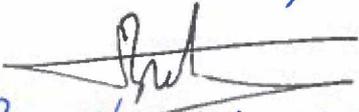
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à FONTAINEBLEAU

le, 07 Juillet 2017

Signature

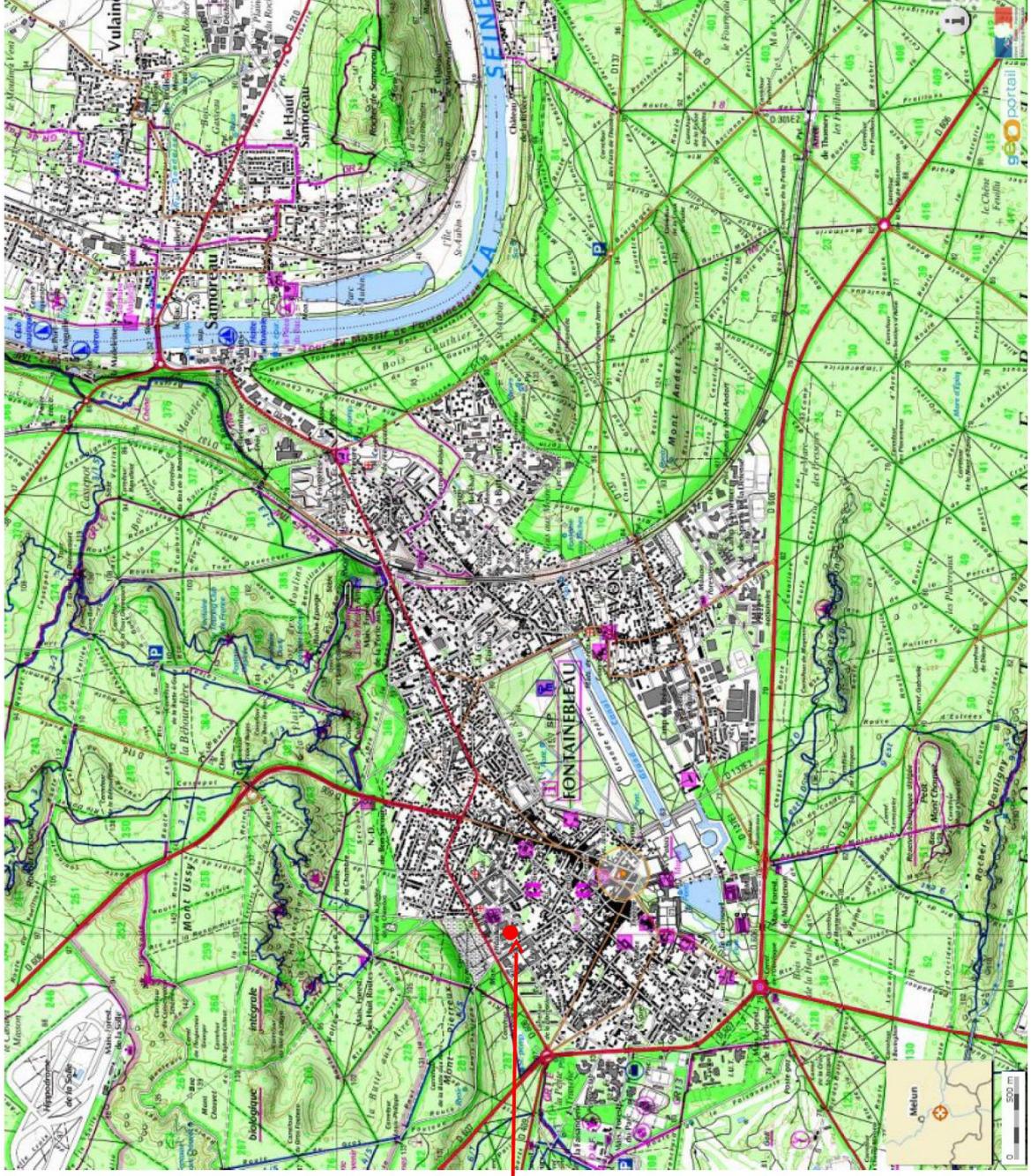
Le directeur,

Benoît FRASLIN.



CENTRE HOSPITALIER DU SUD SEINE ET MARNE
Benoît FRASLIN
Directeur
77305 FONTAINEBLEAU CEDEX

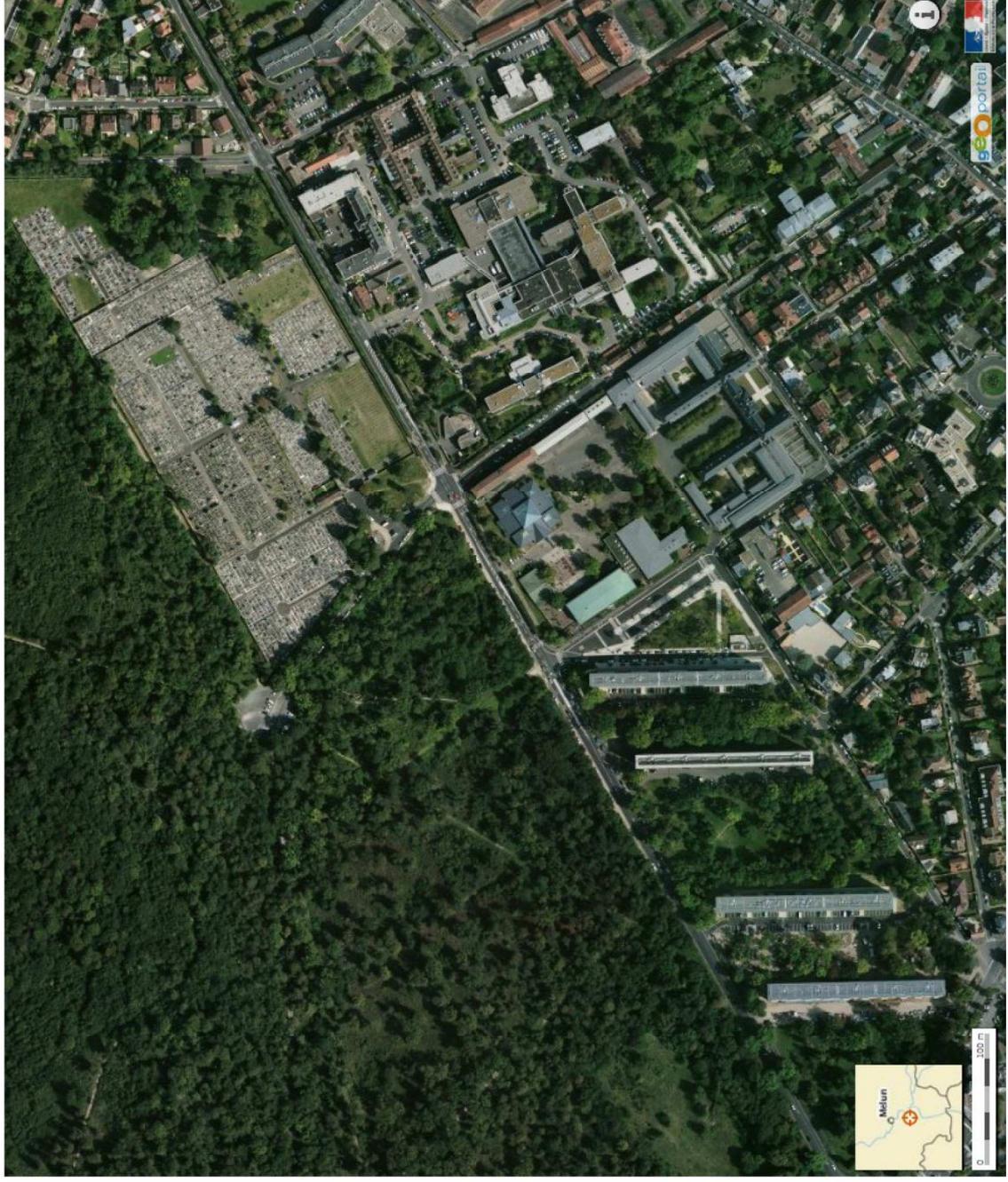
PROJET :
**Construction d'un plateau
technique et d'unité
d'hospitalisations**

Référence : Annexe 2 – CERFA
14734
DATEL
Auteur : F. CARRON
Date : 26/06/2017
Page : 5



PROJET :
**Construction d'un plateau
technique et d'unité
d'hospitalisations**

Référence : Annexe 2 – CERFA
14734
DATEL
Auteur : F. CARRON
Date : 26/06/2017
Page : 5

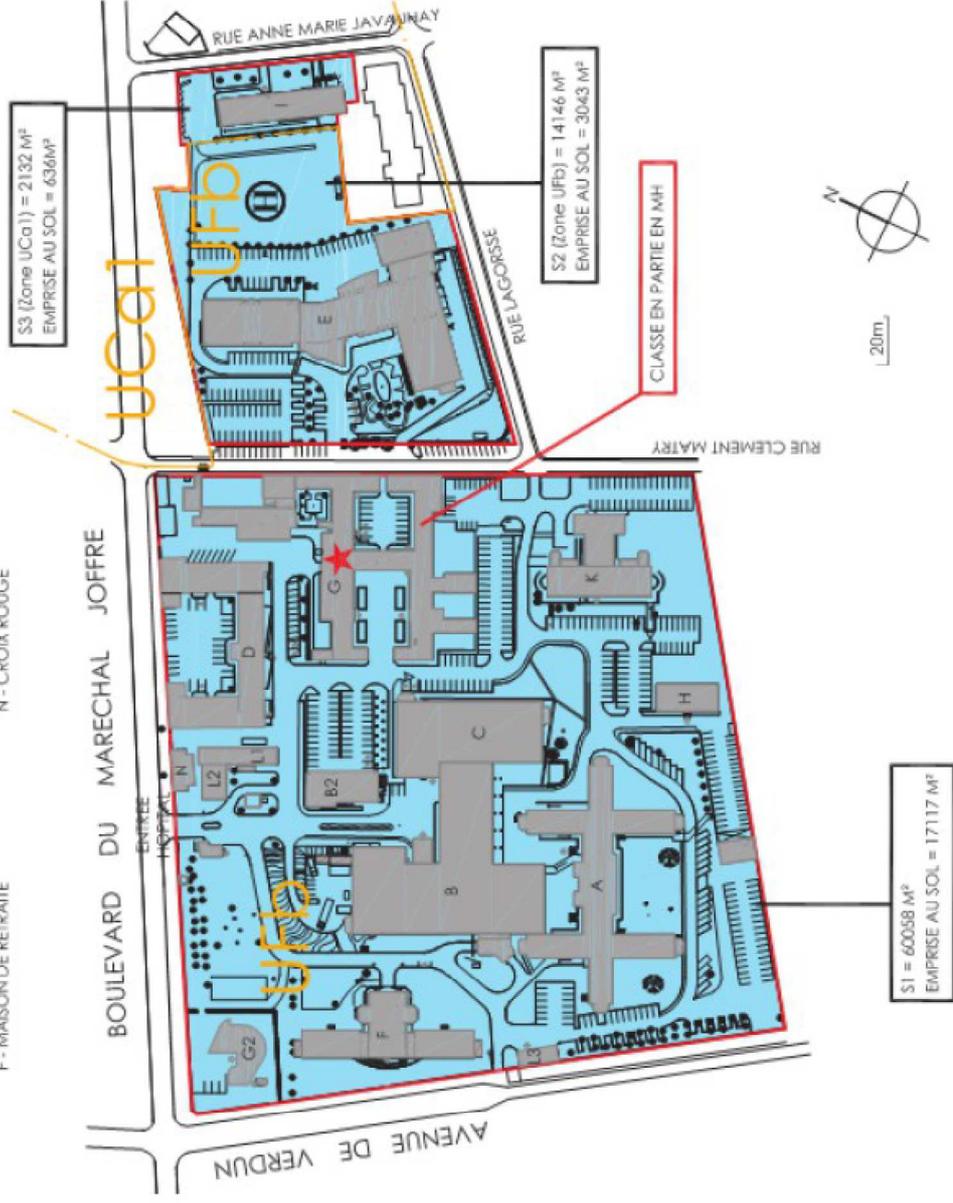


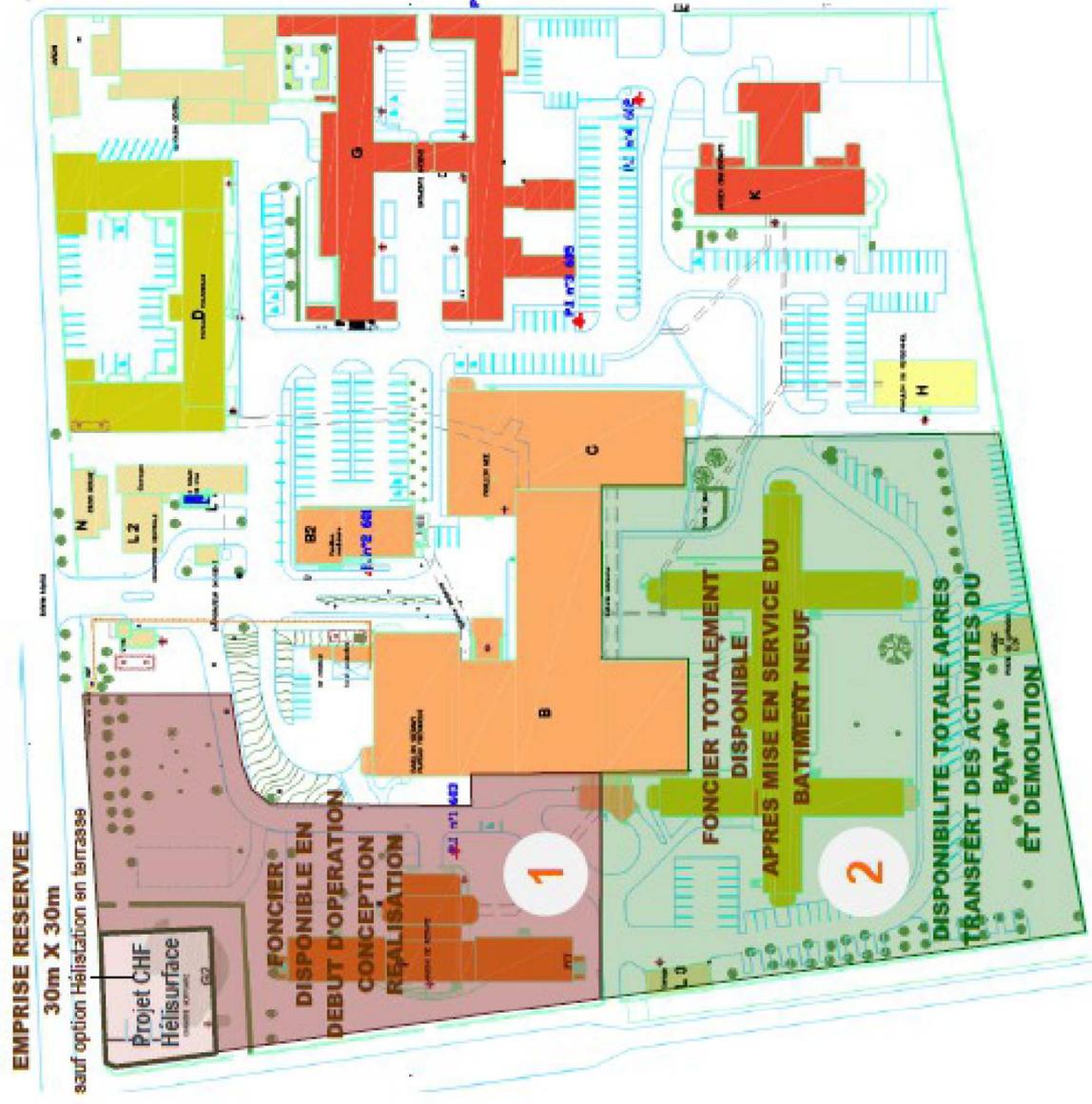
PROJET :
**Construction d'un plateau
technique et d'unité
d'hospitalisations**

Référence : Annexe 2 – CERFA
14734
DATEL
Auteur : F. CARRON
Date : 26/06/2017
Page : 5

- A - PAVILLON MATRY
- B - PAVILLON SERAMY
- B2 - PAVILLON MODULAIRE
- C - PAVILLON M.E.E
- D - PAVILLON PHILARDEAU
- E - PAVILLON COSTREJEAN
- F - MAISON DE RETRAITE

- G - BATIMENTS ANCIENS - I.F.S.J
- G2 - CHAMBRE MORTUAIRE
- H - PAVILLON DU PERSONNEL
- I - PAVILLON DE NEUVILLE
- K - C.R.M.E
- L - GARAGE
- N - CROIX ROUGE







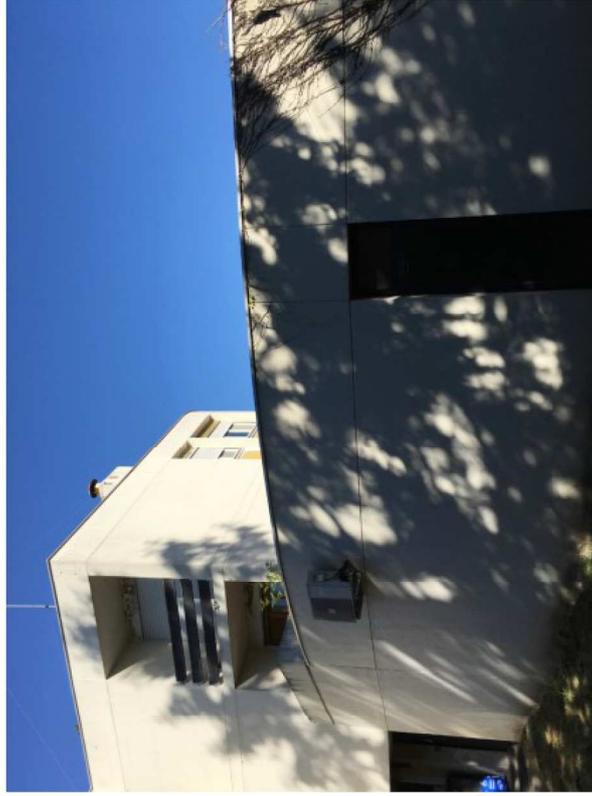


PHOTO N°1



PHOTO N°2

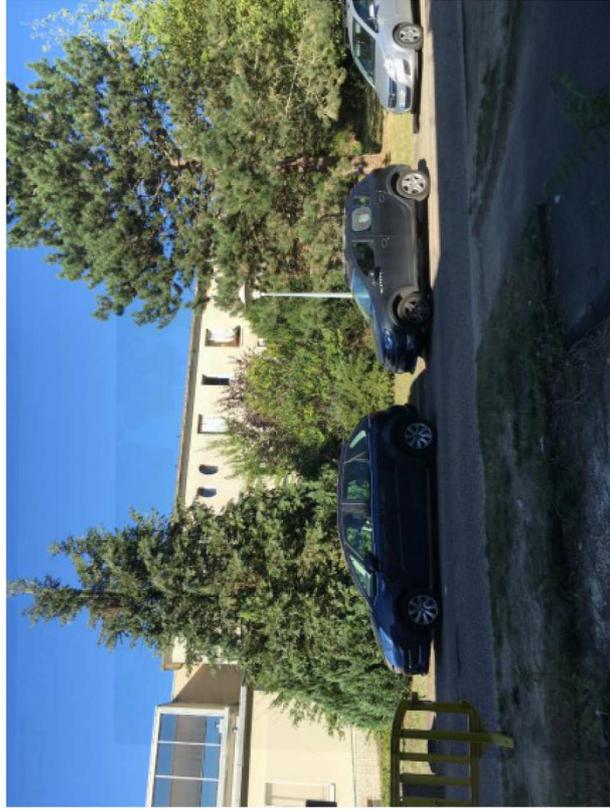


PHOTO N°3

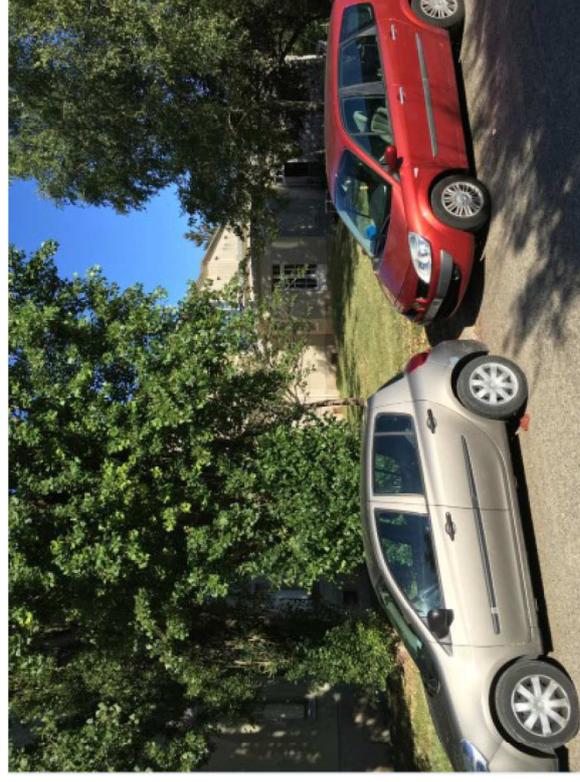


PHOTO N°4



PHOTO N°5

PHOTO N°6

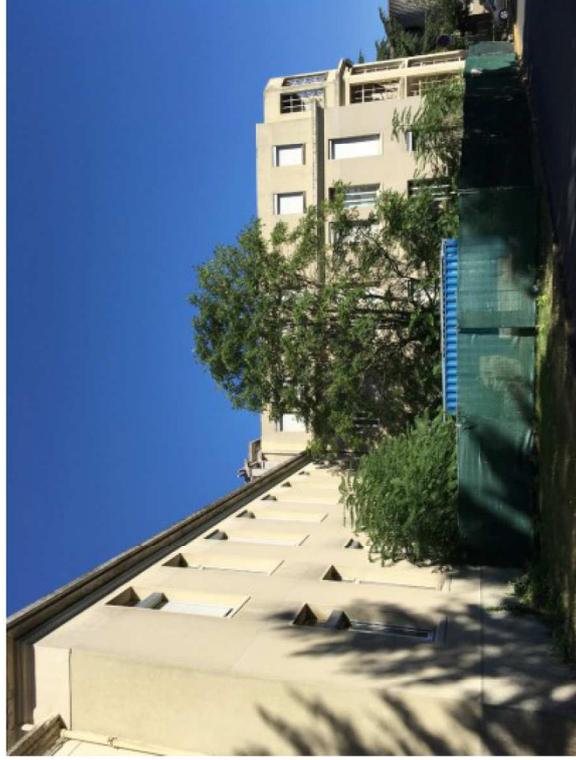




PHOTO N°7

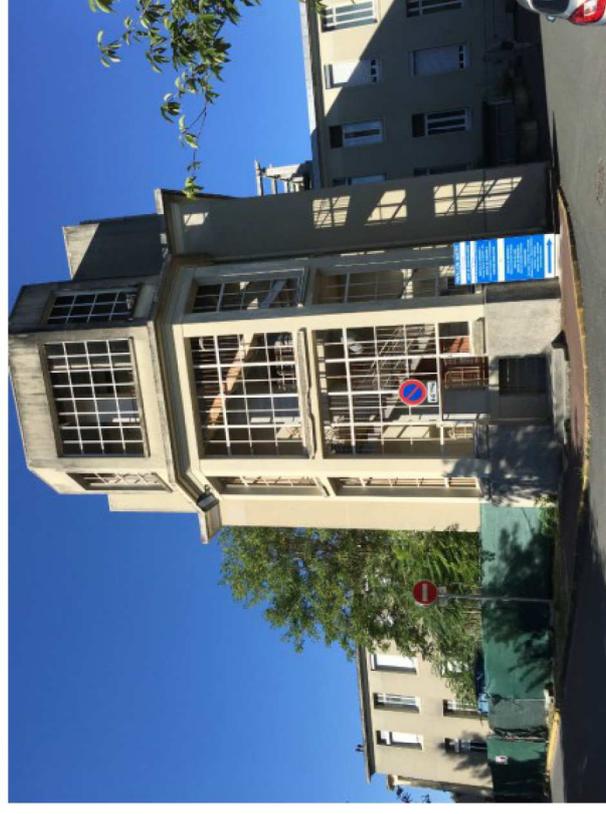
PHOTO N°8





P-HOTO N°9

PHOTO N°10



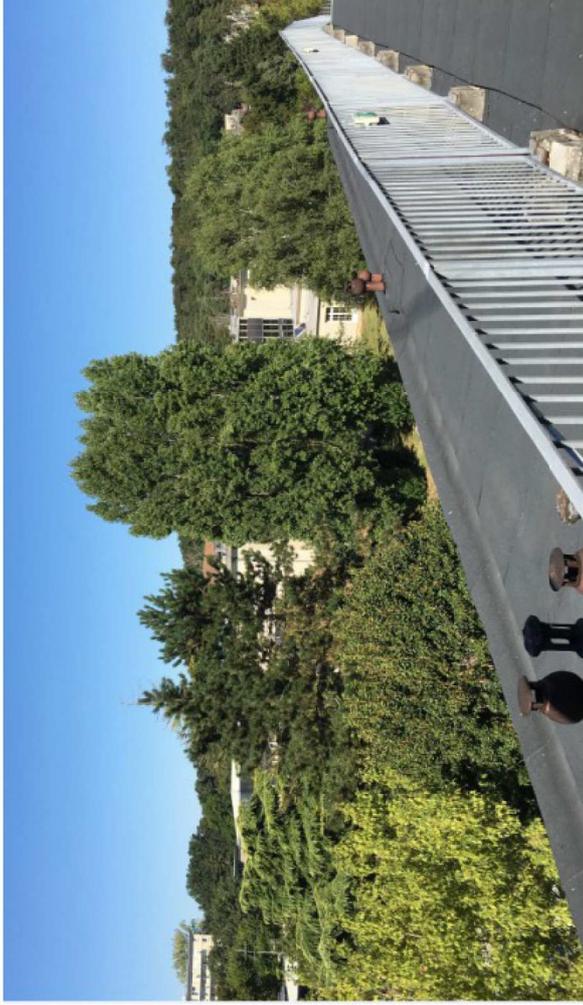
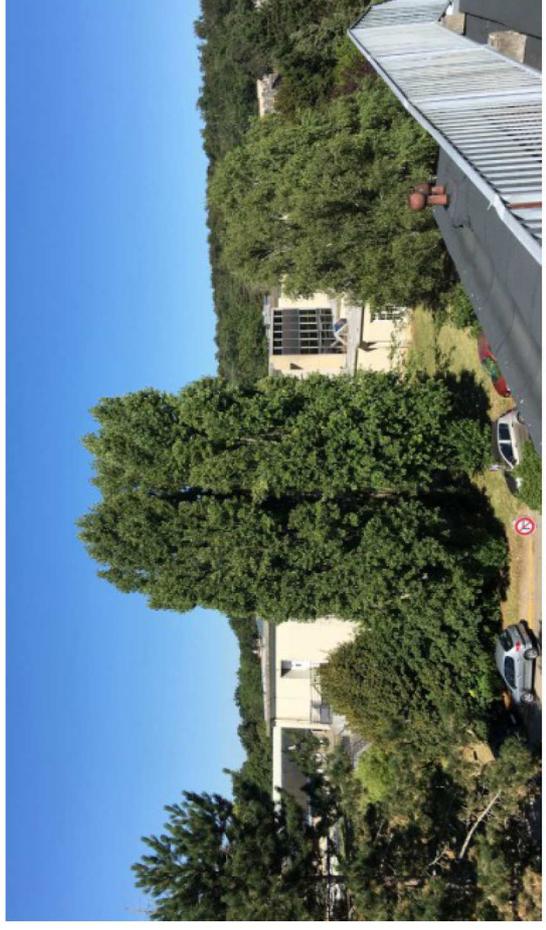


PHOTO N°11

PHOTO N°12



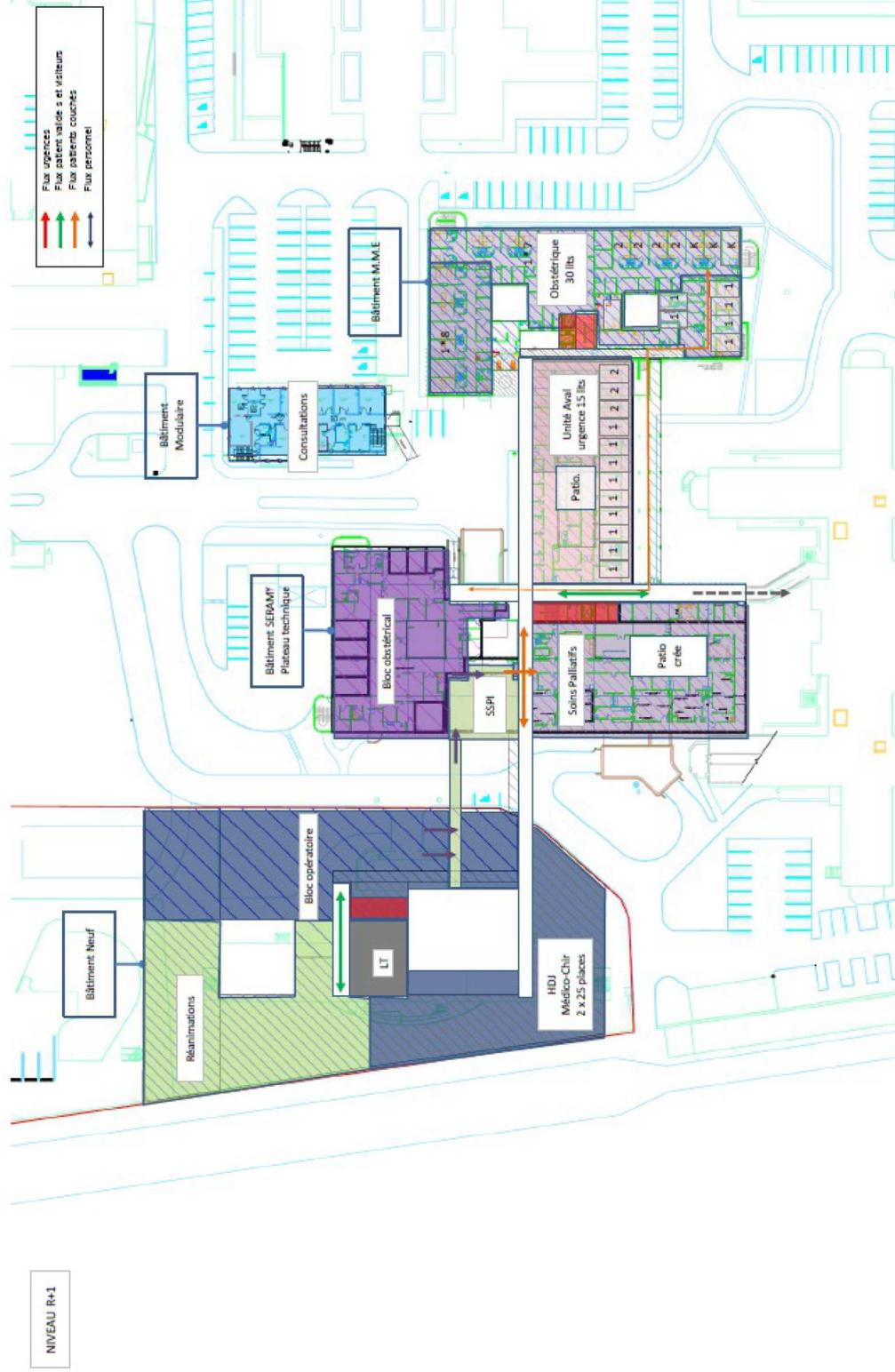
PROJET :
**Construction d'un plateau
technique et d'unité
d'hospitalisations**

Référence : Annexe 3 – CERFA
14734
DATEL
Auteur : F. CARRON
Date : 26/06/2017
Page : 8



PROJET :
**Construction d'un plateau
technique et d'unité
d'hospitalisations**

Référence : Annexe 4 – CERFA
14734
DATEL
Auteur : F. CARRON
Date : 26/06/2017
Page : 6

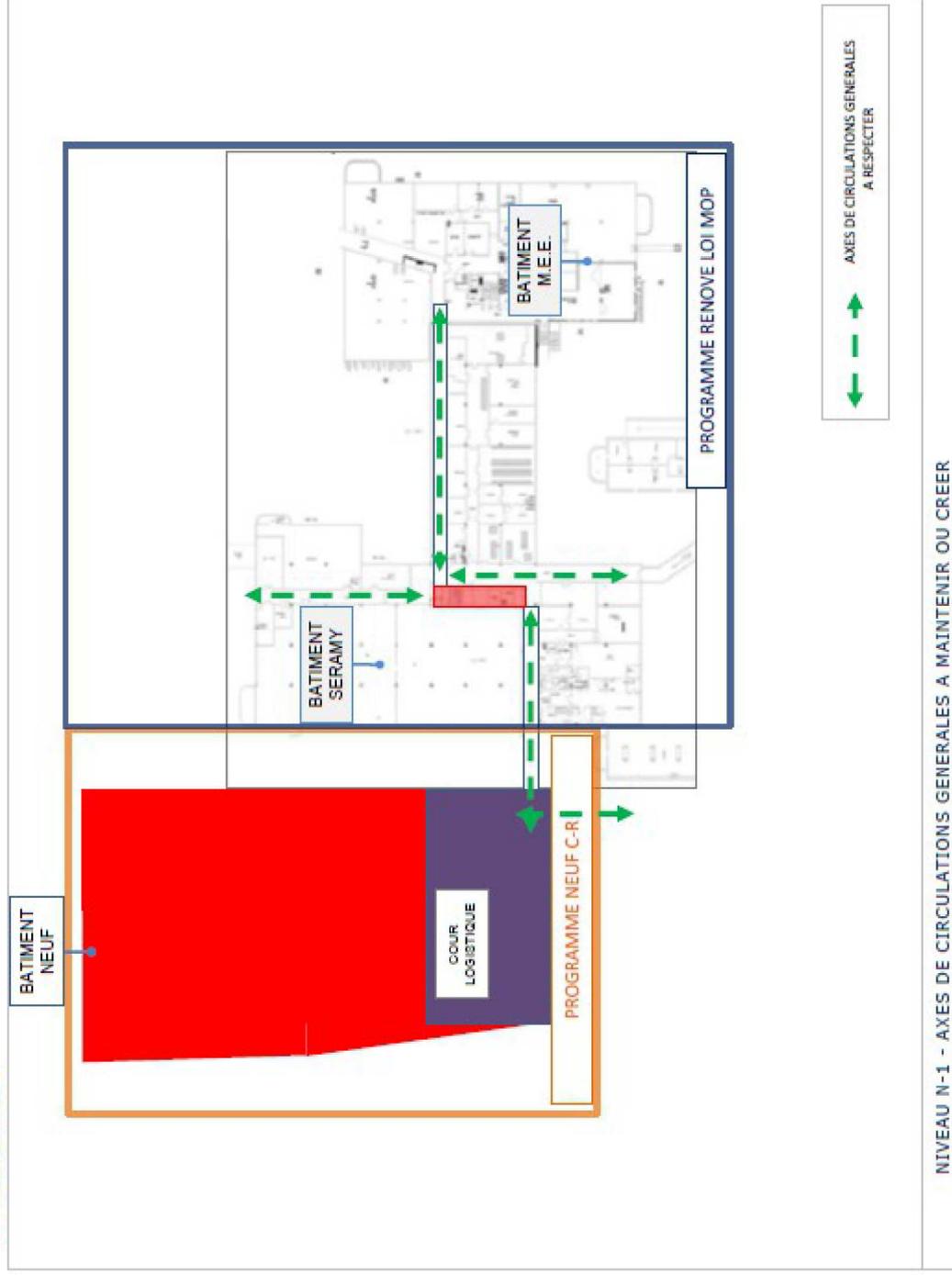


PROJET :
**Construction d'un plateau
technique et d'unités
d'hospitalisations**

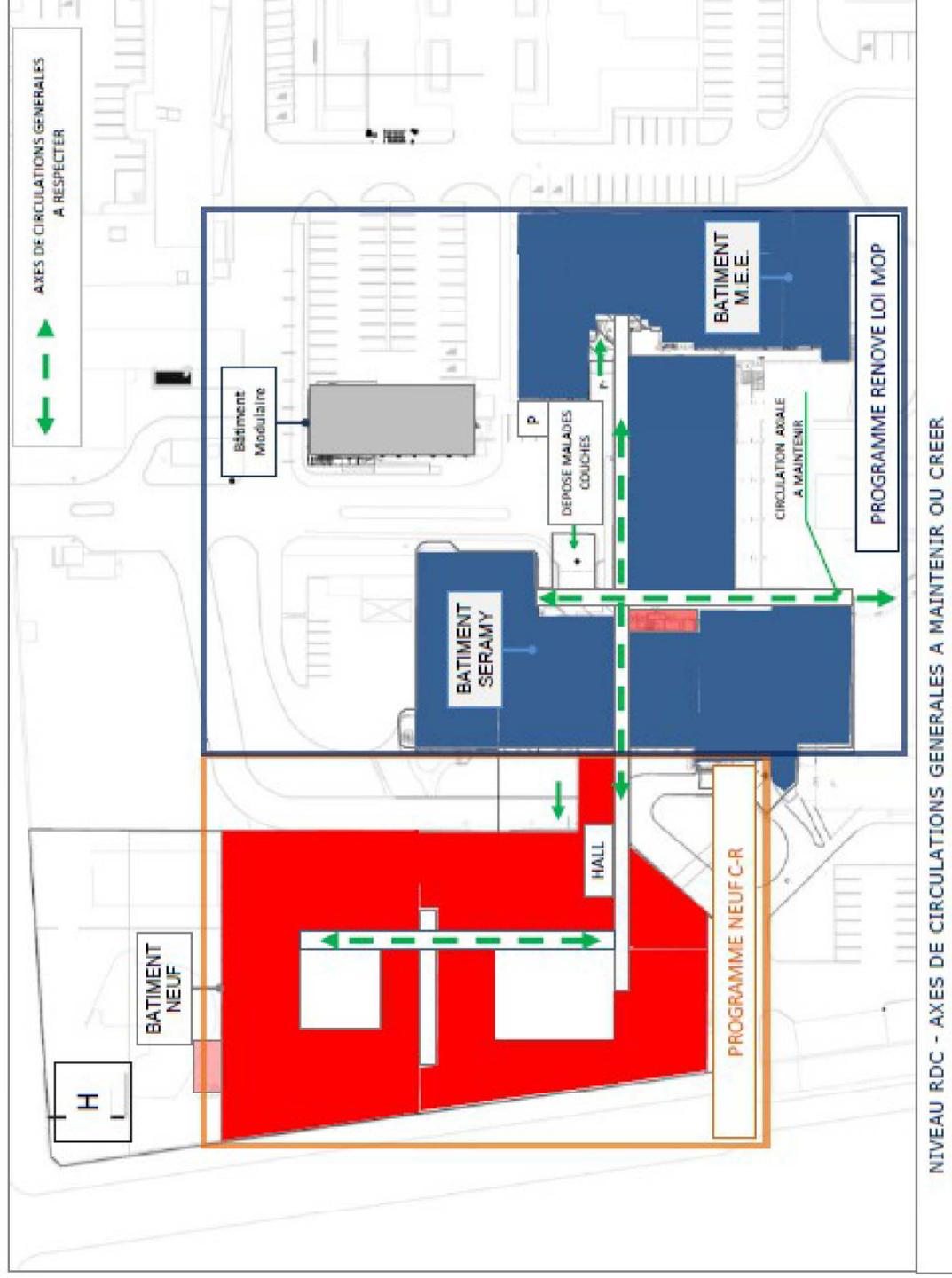
Référence : Annexe 4 – CERFA
14734
DATEL
Auteur : F. CARRON
Date : 26/06/2017
Page : 6



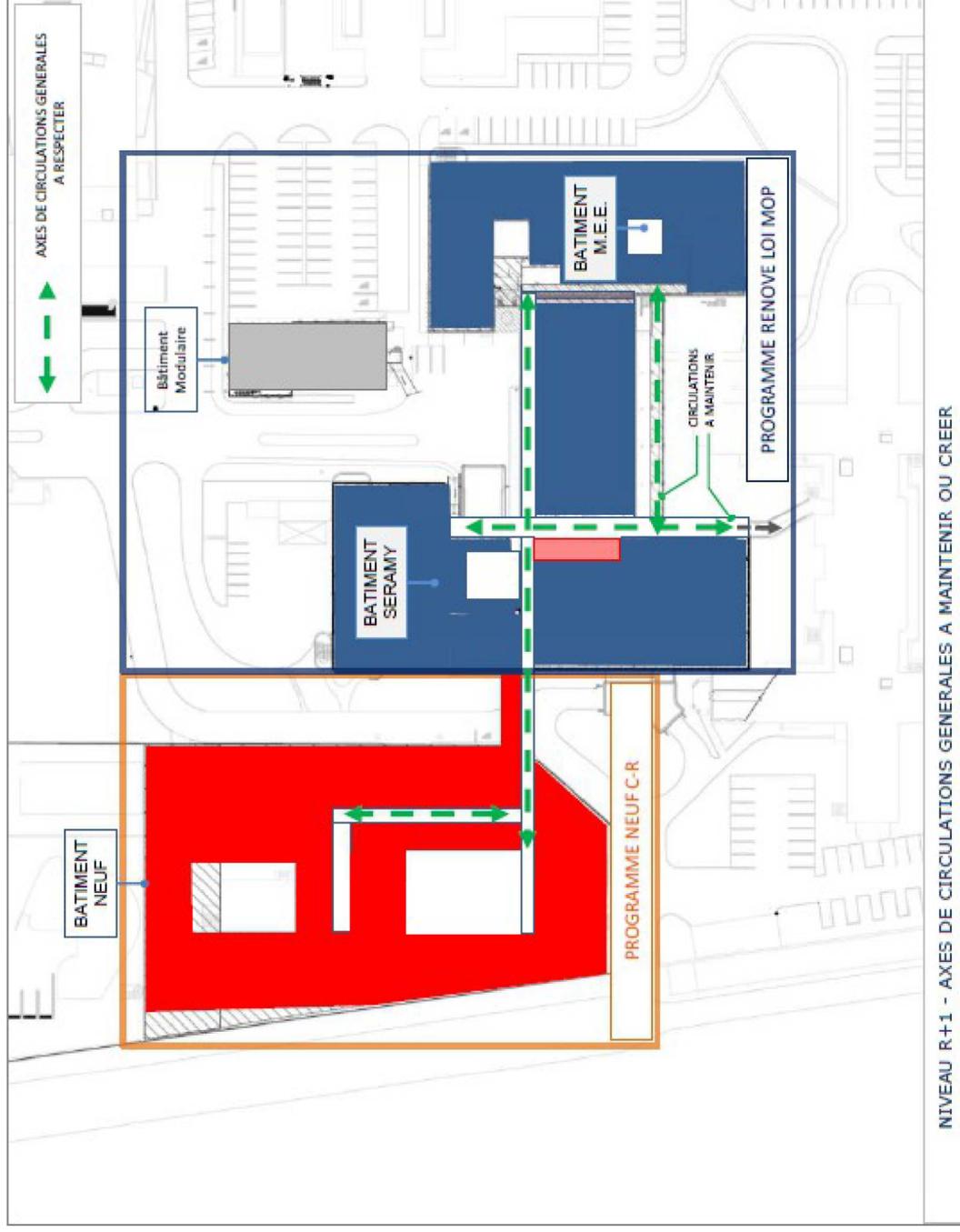
● Niveau N-1



● Niveau RDC



● Niveau R+1



EHPAD établissement d'hébergement pour personne
âgée et dépendante (appartenant au CH Fontainebleau)



Forêt de Fontainebleau

Cimetière

Collège / lycée

Emprise foncière totale du
projet

Centre hospitalier de
Fontainebleau

Ecole de Gendarmerie



Chambre mortuaire

Maison de retraite

Hopital (médecine –
consultation – unité de soin
palliatif) – bâtiment MATRY

Bâtiment déconstruit

PROJET :
**Construction d'un plateau
technique et d'unité
d'hospitalisations**

Référence : Annexe 5 – CERFA
14734
DATEL
Auteur : F. CARRON
Date : 26/06/2017
Page : 4



Futur bâtiment



Façade classée
Anciens bâtiments du
centre hospitalier de
Fontainebleau

Annexe n° 6

CENTRE HOSPITALIER DU SUD SEINE et MARNE

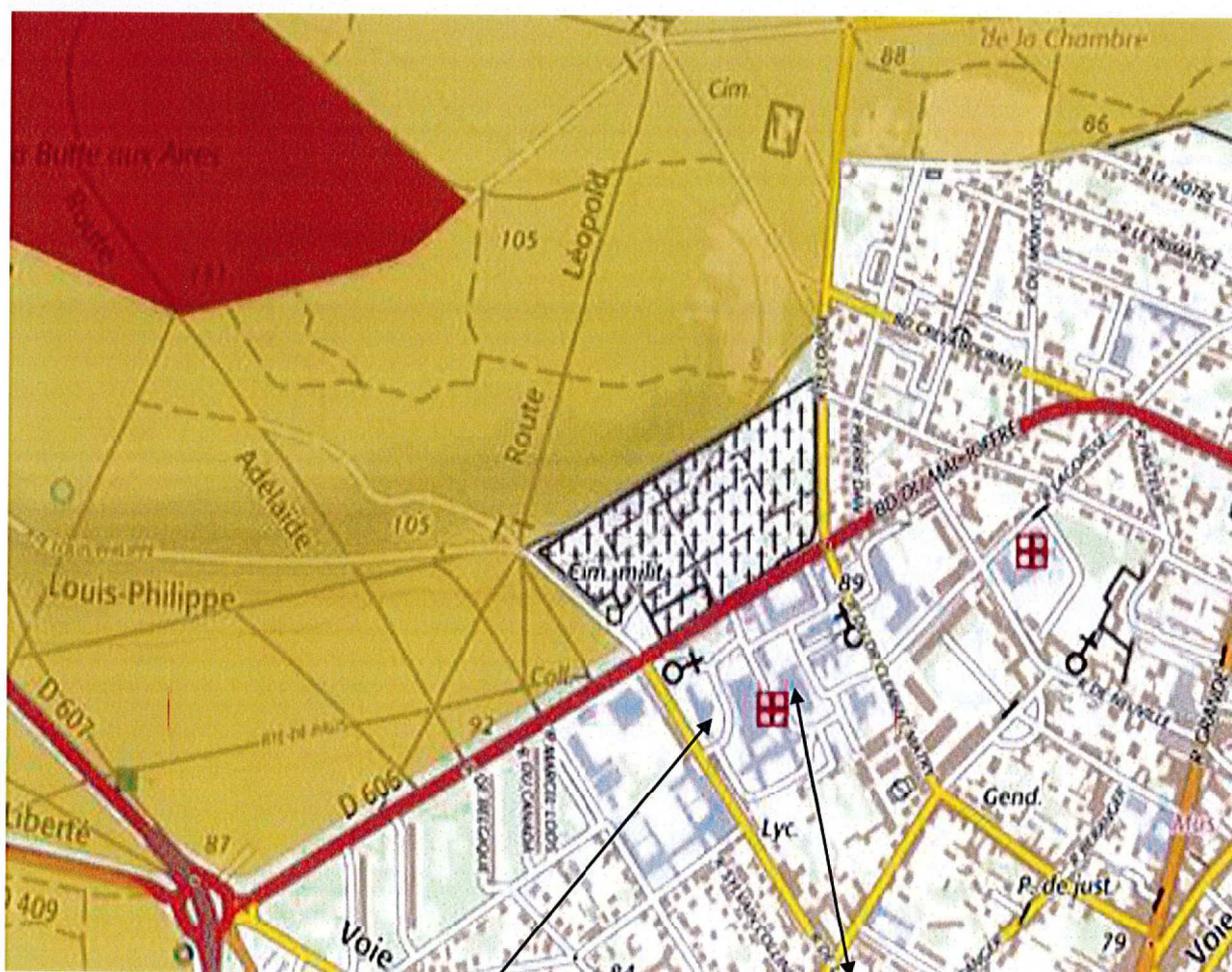
RECONSTRUCTION du PLATEAU TECHNIQUE D'HOSPITALISATION

LOCALISATION DU PROJET par rapport au SITE NATURA 2000

FORET DOMANIALE de FONTAINEBLEAU

L'HOPITAL EST EN ZONE URBAINE et est en bordure du site Nature 2000

Le projet est en vis à vis du collège et du cimetière



ZONE d'implantation
du projet

CENTRE HOSPITALIER
du SUD SEINE et MARNE